

Demande d'autorisation de pose d'enseigne

Cadres réservés à l'administration

Reçue en mairie le | | | | | 2 | 0 | | |

A.P. | 2 | 2 | 1 | 6 | 8 | | | | G | | | |

Dépt.

Commune

Année

N° du dossier

Demandeur

Nom, prénom ou dénomination _____

Tél. | | | | | | | | | | |

Portable | | | | | | | | | | |

Courriel _____

Personne morale _____

(Nom du représentant légal ou statuaire)

Adresse complète _____

Lieu des travaux

Adresse de l'immeuble _____

(N°, voie ou lieu-dit)

Nom et adresse
du propriétaire
du terrain

(S'il est autre que
le demandeur)

Cadastre

Section _____ Numéro(s) de parcelle(s) _____

Objet de la demande

Vous souhaitez obtenir l'autorisation de :

- Poser une enseigne
- Modifier une enseigne
- Changer l'emplacement d'une enseigne

- En saillie sur le domaine public
- Temporaire (3 mois maximum)

Projet

- Enseigne plaquée
- Enseigne drapeau
- Enseigne scellée au sol (potence ou totem)
- Stores, bannes (fournir un échantillon de la toile)
- Lambrequin pour store banne - hauteur
- Eclairage (dans le caisson par projecteur, par spot, indirect, derrière les lettres, etc.)

(Texte, hauteur des lettres, coloris choisis)

Date et signature



Demande d'autorisation de pose d'enseigne

Composition du dossier

- ▶ La présente demande d'autorisation ;
- ▶ Un plan de situation ;
- ▶ Un extrait cadastral ;
- ▶ Un plan de masse (faisant apparaître la largeur du trottoir pour les stores et enseignes en drapeaux) ;
- ▶ Plans ou photographies des façades existantes concernées ;
- ▶ Un dessin précis et coté de l'enseigne en couleur et la nature des matériaux utilisés (pour le caisson, lettres, graphisme, etc ; préciser le R.A.L. ou référence de la couleur) ;
- ▶ Un photomontage ou une élévation de la façade du bâtiment avec une intégration de(s) future(s) enseigne(s) ou du store banne, etc ;
- ▶ Si le demandeur n'est pas le propriétaire, fournir une attestation de ce dernier ou de la copropriété autorisant la pose de l'enseigne.

- ▶ **Le dossier est à adresser en deux exemplaires à :**

Monsieur le Maire
Service urbanisme
Place de l'Hôtel de Ville – BP 147
22700 Perros-Guirec

- ▶ **Ou à déposer aux :**

Services techniques
14, rue de la Poste
22700 Perros-Guirec

Tél. 02 96 49 02 44 – Fax : 02 96 49 02 61